Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 20687

Intitulé

BTS: Brevet de technicien supérieur Métiers de la coiffure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur Recteurs d'académie – Chanceliers des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

336 Coiffure, esthétique et autres spécialites de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre des différents types d'entreprises, le technicien supérieur en « Métiers de la coiffure » peut assurer les fonctions suivantes

- Expertise et conseils scientifiques et technologiques,
- Gestion, management,
- Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale.

Cette profession demande de suivre de façon permanente l'évolution des produits, des techniques et l'apparition de nouveaux matériels. Le technicien supérieur assure une veille permanente dans les domaines relevant du secteur de la coiffure (normes, réglementation européenne, évolution du marché, ...). De même il est nécessaire qu'il porte une attention particulière aux questions d'allergie professionnelle et de prévention ainsi qu'aux

évolutions sociologiques de la clientèle.

L'action de ce professionnel s'exerce conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Les choix et les actions du professionnel s'inscrivent dans le respect de la législation en vigueur, la prise en compte de la politique de développement durable et d'une démarche qualité.

Les responsabilités du technicien supérieur sont définies selon sa position dans la structure. Il peut exercer ses activités en autonomie totale ou partielle.

Le titulaire du BTS Métiers de la coiffure est un technicien hautement qualifié dans le secteur de la coiffure. Il possède un haut niveau scientifique et technique ainsi que la maîtrise d'au moins une langue étrangère. Il est en relation avec une clientèle de particuliers et de professionnels et ses activités s'inscrivent dans une démarche qualité.

Il assure les fonctions d'expertise, de conseils scientifiques et technologiques, de gestion, de management, de définition et de mise en œuvre de la stratégie commerciale.

Ce technicien:

Conçoit et met en œuvre des techniques professionnelles

Assure une veille permanente dans les domaines de la coiffure (normes, réglementation...)

Elabore des protocoles innovants en termes de prestations et de services

Conseille et vend des produits, des services et des matériels

Elabore le projet d'exploitation et/ou du business plan, en assure le suivi et son éventuelle adaptation

Participe à la gestion de l'entreprise et à la mesure de ses performances

Gère et encadre le personnel

Participe au lancement de produits, de matériels et de services

Développe la relation de services

Gère et développe le « portefeuille clients ».

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Salons ou entreprises de coiffure ;

Entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels ;

Entreprises de fabrication et de commercialisation de produits capillaires et de matériels.

Chef d'entreprise, responsable de salon, responsable de réseau, responsable de points de vente, manageur, conseiller expert, évaluateur, conseiller-formateur, marchandiseur, développeur (à l'échelon régional, national, international), assistant directeur artistique, technico-commercial, responsable commercial.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1202 : Coiffure

 $\underline{\textbf{L1501}}: \textbf{Coiffure et maquillage spectacle}$

D1501: Animation de vente

 $\underline{\text{D1406}}$: Management en force de vente

M1302: Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le règlement d'examen comporte 6 épreuves sanctionnant les conditions de la certification. 2 unités sont évaluées par

contrôle en cours de formation au cours de deux années et permet de délivrer 120 crédits.

Domaine professionnel

U3 Management et gestion de l'entreprise

U4 Environnement scientifique et technologique

U5 Techniques professionnelles

U6 Projet

Domaine général

U1 Culture générale et expression

U2 Langue vivante étrangère 1

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut	Х		Universitaires, enseignants,
d'élève ou d'étudiant			professionnels
En contrat d'apprentissage	Х		Universitaires, enseignants,
			professionnels
Après un parcours de formation continue	Х		Universitaires, enseignants,
			professionnels
En contrat de professionnalisation	Х		Universitaires, enseignants,
			professionnels
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE	Х		Universitaires, enseignants,
			professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	Х	
Accessible en Polynésie Française	Х	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation articles D643-1 à D643-35

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 février 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Autres sources d'information :

Enquête génération du Céreq (http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

Diplôme délivré sous l'autorité des Recteurs d'académie

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

http://www.admission-postbac.fr/

2) Site de l'ONISEP:

http://www.onisep.fr/

Historique de la certification :

Création ex nihilo